

PARC NATUREL RÉGIONAL DU PILAT

Séance du 1^{er} décembre 2021 à 18h30

Date d'envoi de la convocation : le 25 novembre 2021

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 88

Président : Emmanuel MANDON

Délibération n°1 : Compte-rendu des délégations au Bureau et au Président

Délégués Collège de la Région Auvergne – Rhône-Alpes

Était présent (à la Maison du Parc)

M. MANDON Emmanuel

Étaient présentes (via la visioconférence)

Mme BUSSIERE Laurence

Mme DEZARNAUD Sylvie

Étaient représentés

M. CINIERI Dino

Par M. MANDON Emmanuel

Mme FERRAND Virginie

Par M. THOMAS Luc

Mme MICHEL Cécile

Par M. POLETTI Jean-Louis

Mme PICARD Patricia

Par Mme BUSSIERE Laurence

Étaient absents

M. CESA Johann

M. GEOURJON Christophe

Mme MOUSEGHIAN Aline

Délégués Collège des Conseils Départementaux

Étaient présents (à la Maison du Parc)

Mme CALACIURA Stéphanie

Conseil Départemental de la Loire

M. MARION Philippe

Conseil Départemental du Rhône

Étaient présentes (via la visioconférence)

Mme PEYSSELON Valérie

Conseil Départemental de la Loire

Mme VIALLETON Marie-Michelle

Conseil Départemental de la Loire

Étaient absents

Mme BESSON-FAYOLLE Corinne

Conseil Départemental de la Loire

M. CORRIERAS Paul

Conseil Départemental de la Loire

Mme PUBLIÉ Martine

Conseil Départemental du Rhône

Mme SEMACHE Nadia

Conseil Départemental de la Loire

Délégués Collège du secteur du Pilat Rhodanien

Délégués de la Communauté de communes

Étaient présents (à la Maison du Parc)

Mme MAZOYER Martine
M. RAULT Serge

Étaient présents (via la visioconférence)

Mme DE LESTRADE Christine
M. POLETTI Jean-Louis

Étaient absents

M. CHERIET Farid
M. DIEZ Mickaël
M. GAILLARD Pierre-Antoine
M. PERRET Jean-Baptiste

Délégués des Communes

Étaient présents (à la Maison du Parc)

Mme DEFAY Anne-Marie	Commune de Saint-Pierre-de-Boeuf
M. ZILLIOX Charles	Commune de Bessey

Était présente (via la visioconférence)

Mme FAVRE-BAC Lisa	Commune de Pélussin
--------------------	---------------------

Étaient absents

M. BRUNET Jonathan	Commune de Saint-Appolinard
M. MARILLIER Emmanuel	Commune de Roisey
Mme RICHARD Béatrice	Commune de Chuyer
M. WETTA Patrick	Commune de Vérin

Délégués Collège du secteur des Monts du Pilat

Délégués de la Communauté de Communes

Était présent (à la Maison du Parc)

M. GIRAUD Noël

Étaient présents (via la visioconférence)

M. CORVAISIER Robert
M. GEOURJON André
M. MASSARDIER Alexandre
M. PINOT Didier
Mme ROBIN Christine
M. SOUTRENON Bernard

Était représenté

M. HEITZ Philippe

Par M. CORVAISIER Robert

Était absent

M. CHORAIN Jean-François

Délégués des Communes

Étaient présents (via la visioconférence)

Mme BRUNON Martine

Commune de Saint-Régis-du-Coin

Mme FAURE Marie-Catherine

Commune de Saint-Romain-les-Atheux

M. MATHOULIN Julien

Commune de Jonzieux

Mme RICHARD-RIVORY Carole

Commune de Thélis-la-Combe

Mme TRANCHAND Bernadette

Commune de Tarentaise

Étaient absents

M. PIGNARD Benjamin

Commune de Le Bessat

M. ROYET Philippe

Commune de Graix

M. TAMET Marcel

Commune de Colombier

Délégués Collège secteur Vienne Condrieu Agglomération

Délégués de la Communauté d'agglomération

Étaient présents (à la Maison du Parc)

Mme BONNARD Marie-Françoise

(suppléante de Lucien BRUYAS)

M. THOMAS Luc

Étaient présents (via la visioconférence)

M. RAULET Thierry

M. SOY Laurent

Mme THÉTIER Sylvie

Était absente

Mme DUC Caroline

Délégués des Communes

Étaient présents (à la Maison du Parc)

M. ABEILLON Thibald

Commune de Saint-Romain-en-Gal

M. CHARMET Michel

Commune de Trèves

Étaient représentés

M. GONON Christophe

Par M. CHARMET Michel

Mme JOURNOUD Nathalie

Par M. ABEILLON Thibald

Étaient absentes

Mme CHOFFEL Marion

Commune de Sainte-Colombe

Mme DESCHAMPS Isabelle

Commune de Condrieu

Délégués Collège du secteur du versant du Gier

Délégués de Saint-Étienne Métropole

Était présent (à la Maison du Parc)

M. PORCHEROT Jean-Philippe

Était présente (via la visioconférence)

Mme MAGNAT Noëlie

Était représenté

M. SEUX Jean-François

Par M. PORCHEROT Jean-Philippe

Étaient absents

Mme FAYOLLE Sylvie

M. GUERIN Gérard

Délégués des Communes

Étaient présents (via la visioconférence)

M. CARCELES Pierre

Commune de Farnay

M. COMTE Brice

Commune de Sainte-Croix-en-Jarez

M. LACROIX Norbert

Commune de La Terrasse-sur-Dorlay

Était absent

M. FARA Bernard

Commune de La Valla-en-Gier

Délégués Collège des Villes Portes

Délégués de Saint-Étienne Métropole

Était présent (à la Maison du Parc)

M. FAVERJON Christophe

Était présente (via la visioconférence)

Mme PERRET Évelyne

Était représentée

Mme HALLEUX Roselyne

Par M. CHAMPANHET Bernard

Étaient absents

Mme DREVET Leslie

Mme LAFAY Françoise

M. VASSELON Gilbert

M. ZENNAF Kahier

Délégués des Villes portes

Étaient présents (via la visioconférence)

M. ALAMERCERY Yves	Commune de Saint-Chamond
M. CHAMPANHET Bernard	Commune d'Annonay
M. GALLOT Éric	Commune de Sorbiers
M. HAMMOU OU ALI Brahim	Commune de La Ricamarie
M. NUNEZ Dominique	Commune de L'Horme

Était représentée

Mme DEHAN Nathalie	Par M. HAMMOU OU ALI Brahim
--------------------	-----------------------------

Étaient absents

M CHANELIERE Julien	Commune de Rive-de-Gier
M. LETO Francesco	Commune de Lorette
Mme MICHAUD-FARIGOULE Christiane	Commune de Rochetaillée – Saint-Étienne
M. PENARD Christophe	Commune de Saint-Jean-Bonnefonds

Assistaient également à la réunion :

M. Claude BONNEL	Amis du Parc
Mme Chantal CHETOT (suppléante de Lisa FAVRE-BAC)	Commune de Pélussin
M. Patrick LAOT	CESER
Mme Rose-Marie PERRIN (suppléante de Thierry RAULET)	VCA - Échalas
Mme Élise REGNIER	DDT 42
M. Jean-Marc VERILHAC	Comptable public – Trésorerie de Saint-Étienne Municipale
Catherine BEAL, Nelly CHAMBOST, Sandrine GARDET, Axel MARTICHE, Marie VIDAL-CELARIER	Équipe du Parc

Le Président certifie que la convocation de tous les membres en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi.

Objet : Compte-rendu des délégations au Bureau et au Président

Dans ses séances du 29 octobre 2020 puis du 13 octobre 2021, le Comité syndical a procédé aux désignations de compétences au profit du Bureau et du Président.

Conformément à la réglementation en vigueur, le Bureau et le Président doivent rendre compte des décisions prises dans ce cadre, à chaque réunion de Comité syndical.

Compte rendu des décisions prises par le Bureau :

La liste exhaustive des décisions prises figure dans les comptes rendus approuvés qui sont systématiquement inscrits à l'ordre du jour de chaque séance.

Le Comité syndical est appelé à prendre acte des décisions prises par le Bureau lors de sa réunion du 16 juin 2021.

Compte rendu des décisions prises par le Président :

La liste des décisions prises par le Président dans le cadre de ses délégations figure dans le tableau ci-dessous pour la période du 17 juin au 25 novembre 2021 :

<u>Délégations</u>	<u>Décision</u>
Réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus dans le budget	<i>Sans objet</i>
Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'attribution, l'exécution et le règlement des marchés et accords cadre ainsi que toute décision concernant leurs avenants dans la limite des attributions dévolues à la CAO et au jury de concours par la réglementation en vigueur, lorsque les crédits sont inscrits au budget	Cf. tableau ci-dessous
Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas 12 ans	<i>Sans objet</i>
Passer des contrats d'assurance	<i>Sans objet</i>
Créer des régies comptables nécessaires au fonctionnement du Parc	<i>Sans objet</i>
Accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges	<i>Sans objet</i>
Décider l'aliénation de gré à gré de biens immobiliers jusqu'à 4 600€	<i>Sans objet</i>
Fixer la rémunération et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts	<i>Sans objet</i>
Intenter au nom du Parc les actions devant les juridictions civiles, pénales ou administratives en première instance, appel ou cassation, dans les cas définis par le Comité syndical	<i>Sans objet</i>

Réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par le Comité syndical lors du vote du budget primitif	<i>Sans objet</i>
--	-------------------

**Liste des décisions prises par le Président dans le domaine des marchés publics
pour la période du 17 juin au 25 novembre 2021**

<u>Objet</u>	<u>Entreprise attributaire</u>	<u>Lieu d'implantation</u>	<u>Montant</u>
Plan Paysage	Isabel Claus (mandataire)	Lyon	173 872 € TTC
Stratégie d'adaptation au changement climatique	Agate	Chambéry	38 400 € TTC
Évaluation du Contrat Corridor (2014-2018)	Mosaïque environnement	Villeurbanne	47 985 € TTC

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, prend acte de ces décisions.

.....

Pour extrait certifié conforme
le 1^{er} décembre 2021,

Le Président,

Emmanuel MANDON

PARC NATUREL RÉGIONAL DU PILAT

Séance du 1^{er} décembre 2021 à 18h30

Date d'envoi de la convocation : le 25 novembre 2021

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 88

Président : Emmanuel MANDON

Délibération n°2 : Désignations dans divers organismes

Délégués Collège de la Région Auvergne – Rhône-Alpes

Était présent (à la Maison du Parc)

M. MANDON Emmanuel

Étaient présentes (via la visioconférence)

Mme BUSSIERE Laurence

Mme DEZARNAUD Sylvie

Étaient représentés

M. CINIERI Dino

Par M. MANDON Emmanuel

Mme FERRAND Virginie

Par M. THOMAS Luc

Mme MICHEL Cécile

Par M. POLETTI Jean-Louis

Mme PICARD Patricia

Par Mme BUSSIERE Laurence

Étaient absents

M. CESA Johann

M. GEOURJON Christophe

Mme MOUSEGHIAN Aline

Délégués Collège des Conseils Départementaux

Étaient présents (à la Maison du Parc)

Mme CALACIURA Stéphanie

Conseil Départemental de la Loire

M. MARION Philippe

Conseil Départemental du Rhône

Étaient présentes (via la visioconférence)

Mme PEYSSELON Valérie

Conseil Départemental de la Loire

Mme VIALLETON Marie-Michelle

Conseil Départemental de la Loire

Étaient absents

Mme BESSON-FAYOLLE Corinne

Conseil Départemental de la Loire

M. CORRIERAS Paul

Conseil Départemental de la Loire

Mme PUBLIÉ Martine

Conseil Départemental du Rhône

Mme SEMACHE Nadia

Conseil Départemental de la Loire

Délégués Collège du secteur du Pilat Rhodanien

Délégués de la Communauté de communes

Étaient présents (à la Maison du Parc)

Mme MAZOYER Martine
M. RAULT Serge

Étaient présents (via la visioconférence)

Mme DE LESTRADE Christine
M. POLETTI Jean-Louis

Étaient absents

M. CHERIET Farid
M. DIEZ Mickaël
M. GAILLARD Pierre-Antoine
M. PERRET Jean-Baptiste

Délégués des Communes

Étaient présents (à la Maison du Parc)

Mme DEFAY Anne-Marie	Commune de Saint-Pierre-de-Boeuf
M. ZILLIOX Charles	Commune de Bessey

Était présente (via la visioconférence)

Mme FAVRE-BAC Lisa	Commune de Pélussin
--------------------	---------------------

Étaient absents

M. BRUNET Jonathan	Commune de Saint-Appolinard
M. MARILLIER Emmanuel	Commune de Roisey
Mme RICHARD Béatrice	Commune de Chuyer
M. WETTA Patrick	Commune de Vérin

Délégués Collège du secteur des Monts du Pilat

Délégués de la Communauté de Communes

Était présent (à la Maison du Parc)

M. GIRAUD Noël

Étaient présents (via la visioconférence)

M. CORVAISIER Robert
M. GEOURJON André
M. MASSARDIER Alexandre
M. PINOT Didier
Mme ROBIN Christine
M. SOUTRENON Bernard

Était représenté

M. HEITZ Philippe

Par M. CORVAISIER Robert

Était absent

M. CHORAIN Jean-François

Délégués des Communes

Étaient présents (via la visioconférence)

Mme BRUNON Martine

Commune de Saint-Régis-du-Coin

Mme FAURE Marie-Catherine

Commune de Saint-Romain-les-Atheux

M. MATHOULIN Julien

Commune de Jonzieux

Mme RICHARD-RIVORY Carole

Commune de Thélis-la-Combe

Mme TRANCHAND Bernadette

Commune de Tarentaise

Étaient absents

M. PIGNARD Benjamin

Commune de Le Bessat

M. ROYET Philippe

Commune de Graix

M. TAMET Marcel

Commune de Colombier

Délégués Collège secteur Vienne Condrieu Agglomération

Délégués de la Communauté d'agglomération

Étaient présents (à la Maison du Parc)

Mme BONNARD Marie-Françoise

(suppléante de Lucien BRUYAS)

M. THOMAS Luc

Étaient présents (via la visioconférence)

M. RAULET Thierry

M. SOY Laurent

Mme THÉTIER Sylvie

Était absente

Mme DUC Caroline

Délégués des Communes

Étaient présents (à la Maison du Parc)

M. ABEILLON Thibald

Commune de Saint-Romain-en-Gal

M. CHARMET Michel

Commune de Trèves

Étaient représentés

M. GONON Christophe

Par M. CHARMET Michel

Mme JOURNOUD Nathalie

Par M. ABEILLON Thibald

Étaient absentes

Mme CHOFFEL Marion

Mme DESCHAMPS Isabelle

Commune de Sainte-Colombe

Commune de Condrieu

Délégués Collège du secteur du versant du Gier

Délégués de Saint-Étienne Métropole

Était présent (à la Maison du Parc)

M. PORCHEROT Jean-Philippe

Était présente (via la visioconférence)

Mme MAGNAT Noëlie

Était représenté

M. SEUX Jean-François

Par M. PORCHEROT Jean-Philippe

Étaient absents

Mme FAYOLLE Sylvie

M. GUERIN Gérard

Délégués des Communes

Étaient présents (via la visioconférence)

M. CARCELES Pierre

M. COMTE Brice

M. LACROIX Norbert

Commune de Farnay

Commune de Sainte-Croix-en-Jarez

Commune de La Terrasse-sur-Dorlay

Était absent

M. FARA Bernard

Commune de La Valla-en-Gier

Délégués Collège des Villes Portes

Délégués de Saint-Étienne Métropole

Était présent (à la Maison du Parc)

M. FAVERJON Christophe

Était présente (via la visioconférence)

Mme PERRET Évelyne

Était représentée

Mme HALLEUX Roselyne

Par M. CHAMPANHET Bernard

Étaient absents

Mme DREVET Leslie

Mme LAFAY Françoise

M. VASSELON Gilbert

M. ZENNAF Kahier

Délégués des Villes portes

Étaient présents (via la visioconférence)

M. ALAMERCERY Yves	Commune de Saint-Chamond
M. CHAMPANHET Bernard	Commune d'Annonay
M. GALLOT Éric	Commune de Sorbiers
M. HAMMOU OU ALI Brahim	Commune de La Ricamarie
M. NUNEZ Dominique	Commune de L'Horme

Était représentée

Mme DEHAN Nathalie	Par M. HAMMOU OU ALI Brahim
--------------------	-----------------------------

Étaient absents

M CHANELIERE Julien	Commune de Rive-de-Gier
M. LETO Francesco	Commune de Lorette
Mme MICHAUD-FARIGOULE Christiane	Commune de Rochetaillée – Saint-Étienne
M. PENARD Christophe	Commune de Saint-Jean-Bonnefonds

Assistaient également à la réunion :

M. Claude BONNEL	Amis du Parc
Mme Chantal CHETOT (suppléante de Lisa FAVRE-BAC)	Commune de Pélussin
M. Patrick LAOT	CESER
Mme Rose-Marie PERRIN (suppléante de Thierry RAULET)	VCA - Échalas
Mme Élise REGNIER	DDT 42
M. Jean-Marc VERILHAC	Comptable public – Trésorerie de Saint-Étienne Municipale
Catherine BEAL, Nelly CHAMBOST, Sandrine GARDET, Axel MARTICHE, Marie VIDAL-CELARIER	Équipe du Parc

Le Président certifie que la convocation de tous les membres en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi.

Objet : Désignations dans divers organismes

Le Parc naturel régional du Pilat est représenté au sein de différents organismes extérieurs.
Il convient de procéder à de nouvelles désignations à la suite des élections régionales et départementales et à plusieurs démissions.

Instances	Noms des délégués proposés
Office de Tourisme du Pilat	Titulaire : Bernard CHAMPANHET Suppléant : Pierre-Antoine GAILLARD
	Marie-Françoise BONNARD, Jean-François SEUX, Martine BRUNON et Chantal CHETOT restent titulaires
	Nathalie DEHAN, Christine DE LESTRADE, Emmanuel MANDON, François SANTIAGO restent suppléants
Centre Permanent d'Initiatives à l'Environnement (CPIE) des Monts du Pilat	Marie-Catherine FAURE
	Jean-Philippe PORCHEROT reste désigné
Comité national d'action sociale (CNAS) - Prestations d'action sociale pour les agents territoriaux	Emmanuel MANDON

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, désignent :

- pour l'Office de Tourisme du Pilat : Bernard CHAMPANHET comme titulaire et Pierre-Antoine GAILLARD comme suppléant
- pour le CPIE des Monts du Pilat : Marie-Catherine FAURE
- pour le CNAS : Emmanuel MANDON

Les autres membres cités dans le tableau ci-dessus, nommés par délibération du 29 octobre 2020, restent désignés.

.....

Pour extrait certifié conforme
le 1^{er} décembre 2021,

Le Président,

Emmanuel MANDON

PARC NATUREL RÉGIONAL DU PILAT

Séance du 1^{er} décembre 2021 à 18h30

Date d'envoi de la convocation : le 25 novembre 2021

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 88

Président : Emmanuel MANDON

Délibération n°3 : Désignation de représentants au sein du Groupe d'Action Locale Leader Pilat

Délégués Collège de la Région Auvergne – Rhône-Alpes

Était présent (à la Maison du Parc)

M. MANDON Emmanuel

Étaient présentes (via la visioconférence)

Mme BUSSIERE Laurence

Mme DEZARNAUD Sylvie

Étaient représentés

M. CINIERI Dino

Par M. MANDON Emmanuel

Mme FERRAND Virginie

Par M. THOMAS Luc

Mme MICHEL Cécile

Par M. POLETTI Jean-Louis

Mme PICARD Patricia

Par Mme BUSSIERE Laurence

Étaient absents

M. CESA Johann

M. GEURJON Christophe

Mme MOUSEGHIAN Aline

Délégués Collège des Conseils Départementaux

Étaient présents (à la Maison du Parc)

Mme CALACIURA Stéphanie

Conseil Départemental de la Loire

M. MARION Philippe

Conseil Départemental du Rhône

Étaient présentes (via la visioconférence)

Mme PEYSSELON Valérie

Conseil Départemental de la Loire

Mme VIALLETON Marie-Michelle

Conseil Départemental de la Loire

Étaient absents

Mme BESSON-FAYOLLE Corinne

Conseil Départemental de la Loire

M. CORRIERAS Paul

Conseil Départemental de la Loire

Mme PUBLIÉ Martine

Conseil Départemental du Rhône

Mme SEMACHE Nadia

Conseil Départemental de la Loire

Délégués Collège du secteur du Pilat Rhodanien

Délégués de la Communauté de communes

Étaient présents (à la Maison du Parc)

Mme MAZOYER Martine
M. RAULT Serge

Étaient présents (via la visioconférence)

Mme DE LESTRADE Christine
M. POLETTI Jean-Louis

Étaient absents

M. CHERIET Farid
M. DIEZ Mickaël
M. GAILLARD Pierre-Antoine
M. PERRET Jean-Baptiste

Délégués des Communes

Étaient présents (à la Maison du Parc)

Mme DEFAY Anne-Marie	Commune de Saint-Pierre-de-Boeuf
M. ZILLIOX Charles	Commune de Bessey

Était présente (via la visioconférence)

Mme FAVRE-BAC Lisa	Commune de Pélussin
--------------------	---------------------

Étaient absents

M. BRUNET Jonathan	Commune de Saint-Appolinard
M. MARILLIER Emmanuel	Commune de Roisey
Mme RICHARD Béatrice	Commune de Chuyer
M. WETTA Patrick	Commune de Vérin

Délégués Collège du secteur des Monts du Pilat

Délégués de la Communauté de Communes

Était présent (à la Maison du Parc)

M. GIRAUD Noël

Étaient présents (via la visioconférence)

M. CORVAISIER Robert
M. GEOURJON André
M. MASSARDIER Alexandre
M. PINOT Didier
Mme ROBIN Christine
M. SOUTRENON Bernard

Était représenté

M. HEITZ Philippe

Était absent

M. CHORAIN Jean-François

Par M. CORVAISIER Robert

Délégués des Communes

Étaient présents (via la visioconférence)

Mme BRUNON Martine

Commune de Saint-Régis-du-Coin

Mme FAURE Marie-Catherine

Commune de Saint-Romain-les-Atheux

M. MATHOULIN Julien

Commune de Jonzieux

Mme RICHARD-RIVORY Carole

Commune de Thélis-la-Combe

Mme TRANCHAND Bernadette

Commune de Tarentaise

Étaient absents

M. PIGNARD Benjamin

Commune de Le Bessat

M. ROYET Philippe

Commune de Graix

M. TAMET Marcel

Commune de Colombier

Délégués Collège secteur Vienne Condrieu Agglomération

Délégués de la Communauté d'agglomération

Étaient présents (à la Maison du Parc)

Mme BONNARD Marie-Françoise

(suppléante de Lucien BRUYAS)

M. THOMAS Luc

Étaient présents (via la visioconférence)

M. RAULET Thierry

M. SOY Laurent

Mme THÉTIER Sylvie

Était absente

Mme DUC Caroline

Délégués des Communes

Étaient présents (à la Maison du Parc)

M. ABEILLON Thibald

Commune de Saint-Romain-en-Gal

M. CHARMET Michel

Commune de Trèves

Étaient représentés

M. GONON Christophe

Par M. CHARMET Michel

Mme JOURNOUD Nathalie

Par M. ABEILLON Thibald

Étaient absentes

Mme CHOFFEL Marion

Mme DESCHAMPS Isabelle

Commune de Sainte-Colombe

Commune de Condrieu

Délégués Collège du secteur du versant du Gier

Délégués de Saint-Étienne Métropole

Était présent (à la Maison du Parc)

M. PORCHEROT Jean-Philippe

Était présente (via la visioconférence)

Mme MAGNAT Noëlie

Était représenté

M. SEUX Jean-François

Par M. PORCHEROT Jean-Philippe

Étaient absents

Mme FAYOLLE Sylvie

M. GUERIN Gérard

Délégués des Communes

Étaient présents (via la visioconférence)

M. CARCELES Pierre

M. COMTE Brice

M. LACROIX Norbert

Commune de Farnay

Commune de Sainte-Croix-en-Jarez

Commune de La Terrasse-sur-Dorlay

Était absent

M. FARA Bernard

Commune de La Valla-en-Gier

Délégués Collège des Villes Portes

Délégués de Saint-Étienne Métropole

Était présent (à la Maison du Parc)

M. FAVERJON Christophe

Était présente (via la visioconférence)

Mme PERRET Évelyne

Était représentée

Mme HALLEUX Roselyne

Par M. CHAMPANHET Bernard

Étaient absents

Mme DREVET Leslie

Mme LAFAY Françoise

M. VASSELON Gilbert

M. ZENNAF Kahier

Délégués des Villes portes

Étaient présents (via la visioconférence)

M. ALAMERCERY Yves	Commune de Saint-Chamond
M. CHAMPANHET Bernard	Commune d'Annonay
M. GALLOT Éric	Commune de Sorbiers
M. HAMMOU OU ALI Brahim	Commune de La Ricamarie
M. NUNEZ Dominique	Commune de L'Horme

Était représentée

Mme DEHAN Nathalie	Par M. HAMMOU OU ALI Brahim
--------------------	-----------------------------

Étaient absents

M CHANELIERE Julien	Commune de Rive-de-Gier
M. LETO Francesco	Commune de Lorette
Mme MICHAUD-FARIGOULE Christiane	Commune de Rochetaillée – Saint-Étienne
M. PENARD Christophe	Commune de Saint-Jean-Bonnefonds

Assistaient également à la réunion :

M. Claude BONNEL	Amis du Parc
Mme Chantal CHETOT (suppléante de Lisa FAVRE-BAC)	Commune de Pélussin
M. Patrick LAOT	CESER
Mme Rose-Marie PERRIN (suppléante de Thierry RAULET)	VCA - Échalas
Mme Élise REGNIER	DDT 42
M. Jean-Marc VERILHAC	Comptable public – Trésorerie de Saint-Étienne Municipale
Catherine BEAL, Nelly CHAMBOST, Sandrine GARDET, Axel MARTICHE, Marie VIDAL-CELARIER	Équipe du Parc

Le Président certifie que la convocation de tous les membres en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi.

PARC NATUREL RÉGIONAL DU PILAT

Séance du 1^{er} décembre 2021 à 18h30

Date d'envoi de la convocation : le 25 novembre 2021

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 88

Président : Emmanuel MANDON

Délibération n°4 : Composition de la Commission d'Appel d'Offres

Délégués Collège de la Région Auvergne – Rhône-Alpes

Était présent (à la Maison du Parc)

M. MANDON Emmanuel

Étaient présentes (via la visioconférence)

Mme BUSSIERE Laurence

Mme DEZARNAUD Sylvie

Étaient représentés

M. CINIERI Dino

Par M. MANDON Emmanuel

Mme FERRAND Virginie

Par M. THOMAS Luc

Mme MICHEL Cécile

Par M. POLETTI Jean-Louis

Mme PICARD Patricia

Par Mme BUSSIERE Laurence

Étaient absents

M. CESA Johann

M. GEOURJON Christophe

Mme MOUSEGHIAN Aline

Délégués Collège des Conseils Départementaux

Étaient présents (à la Maison du Parc)

Mme CALACIURA Stéphanie

Conseil Départemental de la Loire

M. MARION Philippe

Conseil Départemental du Rhône

Étaient présentes (via la visioconférence)

Mme PEYSSELON Valérie

Conseil Départemental de la Loire

Mme VIALLETON Marie-Michelle

Conseil Départemental de la Loire

Étaient absents

Mme BESSON-FAYOLLE Corinne

Conseil Départemental de la Loire

M. CORRIERAS Paul

Conseil Départemental de la Loire

Mme PUBLIÉ Martine

Conseil Départemental du Rhône

Mme SEMACHE Nadia

Conseil Départemental de la Loire

Délégués Collège du secteur du Pilat Rhodanien

Délégués de la Communauté de communes

Étaient présents (à la Maison du Parc)

Mme MAZOYER Martine
M. RAULT Serge

Étaient présents (via la visioconférence)

Mme DE LESTRADE Christine
M. POLETTI Jean-Louis

Étaient absents

M. CHERIET Farid
M. DIEZ Mickaël
M. GAILLARD Pierre-Antoine
M. PERRET Jean-Baptiste

Délégués des Communes

Étaient présents (à la Maison du Parc)

Mme DEFAY Anne-Marie	Commune de Saint-Pierre-de-Boeuf
M. ZILLIOX Charles	Commune de Bessey

Était présente (via la visioconférence)

Mme FAVRE-BAC Lisa	Commune de Pélussin
--------------------	---------------------

Étaient absents

M. BRUNET Jonathan	Commune de Saint-Appolinard
M. MARILLIER Emmanuel	Commune de Roisey
Mme RICHARD Béatrice	Commune de Chuyer
M. WETTA Patrick	Commune de Vérin

Délégués Collège du secteur des Monts du Pilat

Délégués de la Communauté de Communes

Était présent (à la Maison du Parc)

M. GIRAUD Noël

Étaient présents (via la visioconférence)

M. CORVAISIER Robert
M. GEOURJON André
M. MASSARDIER Alexandre
M. PINOT Didier
Mme ROBIN Christine
M. SOUTRENON Bernard

Était représenté

M. HEITZ Philippe

Par M. CORVAISIER Robert

Était absent

M. CHORAIN Jean-François

Délégués des Communes

Étaient présents (via la visioconférence)

Mme BRUNON Martine

Commune de Saint-Régis-du-Coin

Mme FAURE Marie-Catherine

Commune de Saint-Romain-les-Atheux

M. MATHOULIN Julien

Commune de Jonzieux

Mme RICHARD-RIVORY Carole

Commune de Thélis-la-Combe

Mme TRANCHAND Bernadette

Commune de Tarentaise

Étaient absents

M. PIGNARD Benjamin

Commune de Le Bessat

M. ROYET Philippe

Commune de Graix

M. TAMET Marcel

Commune de Colombier

Délégués Collège secteur Vienne Condrieu Agglomération

Délégués de la Communauté d'agglomération

Étaient présents (à la Maison du Parc)

Mme BONNARD Marie-Françoise

(suppléante de Lucien BRUYAS)

M. THOMAS Luc

Étaient présents (via la visioconférence)

M. RAULET Thierry

M. SOY Laurent

Mme THÉTIER Sylvie

Était absente

Mme DUC Caroline

Délégués des Communes

Étaient présents (à la Maison du Parc)

M. ABEILLON Thibald

Commune de Saint-Romain-en-Gal

M. CHARMET Michel

Commune de Trèves

Étaient représentés

M. GONON Christophe

Par M. CHARMET Michel

Mme JOURNOUD Nathalie

Par M. ABEILLON Thibald

Étaient absentes

Mme CHOFFEL Marion

Mme DESCHAMPS Isabelle

Commune de Sainte-Colombe

Commune de Condrieu

Délégués Collège du secteur du versant du Gier

Délégués de Saint-Étienne Métropole

Était présent (à la Maison du Parc)

M. PORCHEROT Jean-Philippe

Était présente (via la visioconférence)

Mme MAGNAT Noëlie

Était représenté

M. SEUX Jean-François

Par M. PORCHEROT Jean-Philippe

Étaient absents

Mme FAYOLLE Sylvie

M. GUERIN Gérard

Délégués des Communes

Étaient présents (via la visioconférence)

M. CARCELES Pierre

M. COMTE Brice

M. LACROIX Norbert

Commune de Farnay

Commune de Sainte-Croix-en-Jarez

Commune de La Terrasse-sur-Dorlay

Était absent

M. FARA Bernard

Commune de La Valla-en-Gier

Délégués Collège des Villes Portes

Délégués de Saint-Étienne Métropole

Était présent (à la Maison du Parc)

M. FAVERJON Christophe

Était présente (via la visioconférence)

Mme PERRET Évelyne

Était représentée

Mme HALLEUX Roselyne

Par M. CHAMPANHET Bernard

Étaient absents

Mme DREVET Leslie

Mme LAFAY Françoise

M. VASSELON Gilbert

M. ZENNAF Kahier

Délégués des Villes portes

Étaient présents (via la visioconférence)

M. ALAMERCERY Yves	Commune de Saint-Chamond
M. CHAMPANHET Bernard	Commune d'Annonay
M. GALLOT Éric	Commune de Sorbiers
M. HAMMOU OU ALI Brahim	Commune de La Ricamarie
M. NUNEZ Dominique	Commune de L'Horme

Était représentée

Mme DEHAN Nathalie	Par M. HAMMOU OU ALI Brahim
--------------------	-----------------------------

Étaient absents

M CHANELIERE Julien	Commune de Rive-de-Gier
M. LETO Francesco	Commune de Lorette
Mme MICHAUD-FARIGOULE Christiane	Commune de Rochetaillée – Saint-Étienne
M. PENARD Christophe	Commune de Saint-Jean-Bonnefonds

Assistaient également à la réunion :

M. Claude BONNEL	Amis du Parc
Mme Chantal CHETOT (suppléante de Lisa FAVRE-BAC)	Commune de Pélussin
M. Patrick LAOT	CESER
Mme Rose-Marie PERRIN (suppléante de Thierry RAULET)	VCA - Échalas
Mme Élise REGNIER	DDT 42
M. Jean-Marc VERILHAC	Comptable public – Trésorerie de Saint-Étienne Municipale
Catherine BEAL, Nelly CHAMBOST, Sandrine GARDET, Axel MARTICHE, Marie VIDAL-CELARIER	Équipe du Parc

Le Président certifie que la convocation de tous les membres en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi.

Objet : Composition de la Commission d'Appel d'Offres

Il convient de remplacer deux membres dans la commission d'appel d'offres suite aux élections départementales et à une démission. Les délégués proposés sont Philippe MARION comme titulaire et Laurent SOY en tant que suppléant.

Les autres membres restent désignés : Charles ZILLIOX, Rose-Marie PERRIN, Dominique NUNEZ et Chantal CHETOT (titulaires). Christine ROBIN, Christine DE LESTRADE, Jean-François SEUX et Norbert LACROIX (suppléants).

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, désigne Philippe MARION comme titulaire et Laurent SOY, comme suppléant.

Il est précisé que les élus cités ci-dessus, déjà désignés, restent en fonction.

[illegible]

Pour extrait certifié conforme
le 1^{er} décembre 2021,

Le Président,

Emmanuel MANDON

PARC NATUREL RÉGIONAL DU PILAT

Séance du 1^{er} décembre 2021 à 18h30

Date d'envoi de la convocation : le 25 novembre 2021

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 88

Président : Emmanuel MANDON

Délibération n°5 : Budget primitif 2021 : décision modificative n°3

Délégués Collège de la Région Auvergne – Rhône-Alpes

Étaient présents (à la Maison du Parc)

M. MANDON Emmanuel

Étaient présentes (via la visioconférence)

Mme BUSSIERE Laurence

Mme DEZARNAUD Sylvie

Étaient représentés

M. CINIERI Dino

Par M. MANDON Emmanuel

Mme FERRAND Virginie

Par M. THOMAS Luc

Mme MICHEL Cécile

Par M. POLETTI Jean-Louis

Mme PICARD Patricia

Par Mme BUSSIERE Laurence

Étaient absents

M. CESA Johann

M. GEOURJON Christophe

Mme MOUSEGHIAN Aline

Délégués Collège des Conseils Départementaux

Étaient présents (à la Maison du Parc)

Mme CALACIURA Stéphanie

Conseil Départemental de la Loire

M. MARION Philippe

Conseil Départemental du Rhône

Étaient présentes (via la visioconférence)

Mme PEYSSELON Valérie

Conseil Départemental de la Loire

Mme VIALLETON Marie-Michelle

Conseil Départemental de la Loire

Étaient absents

Mme BESSON-FAYOLLE Corinne

Conseil Départemental de la Loire

M. CORRIERAS Paul

Conseil Départemental de la Loire

Mme PUBLIÉ Martine

Conseil Départemental du Rhône

Mme SEMACHE Nadia

Conseil Départemental de la Loire

Délégués Collège du secteur du Pilat Rhodanien

Délégués de la Communauté de communes

Étaient présents (à la Maison du Parc)

Mme MAZOYER Martine
M. RAULT Serge

Étaient présents (via la visioconférence)

Mme DE LESTRADE Christine
M. POLETTI Jean-Louis

Étaient absents

M. CHERIET Farid
M. DIEZ Mickaël
M. GAILLARD Pierre-Antoine
M. PERRET Jean-Baptiste

Délégués des Communes

Étaient présents (à la Maison du Parc)

Mme DEFAY Anne-Marie	Commune de Saint-Pierre-de-Boeuf
M. ZILLIOX Charles	Commune de Bessey

Était présente (via la visioconférence)

Mme FAVRE-BAC Lisa	Commune de Pélussin
--------------------	---------------------

Étaient absents

M. BRUNET Jonathan	Commune de Saint-Appolinard
M. MARILLIER Emmanuel	Commune de Roisey
Mme RICHARD Béatrice	Commune de Chuyer
M. WETTA Patrick	Commune de Vérin

Délégués Collège du secteur des Monts du Pilat

Délégués de la Communauté de Communes

Était présent (à la Maison du Parc)

M. GIRAUD Noël

Étaient présents (via la visioconférence)

M. CORVAISIER Robert
M. GEOURJON André
M. MASSARDIER Alexandre
M. PINOT Didier
Mme ROBIN Christine
M. SOUTRENON Bernard

Était représenté

M. HEITZ Philippe

Était absent

M. CHORAIN Jean-François

Par M. CORVAISIER Robert

Délégués des Communes

Étaient présents (via la visioconférence)

Mme BRUNON Martine

Commune de Saint-Régis-du-Coin

Mme FAURE Marie-Catherine

Commune de Saint-Romain-les-Atheux

M. MATHOULIN Julien

Commune de Jonzieux

Mme RICHARD-RIVORY Carole

Commune de Thélis-la-Combe

Mme TRANCHAND Bernadette

Commune de Tarentaise

Étaient absents

M. PIGNARD Benjamin

Commune de Le Bessat

M. ROYET Philippe

Commune de Graix

M. TAMET Marcel

Commune de Colombier

Délégués Collège secteur Vienne Condrieu Agglomération

Délégués de la Communauté d'agglomération

Étaient présents (à la Maison du Parc)

Mme BONNARD Marie-Françoise

(suppléante de Lucien BRUYAS)

M. THOMAS Luc

Étaient présents (via la visioconférence)

M. RAULET Thierry

M. SOY Laurent

Mme THÉTIER Sylvie

Était absente

Mme DUC Caroline

Délégués des Communes

Étaient présents (à la Maison du Parc)

M. ABEILLON Thibald

Commune de Saint-Romain-en-Gal

M. CHARMET Michel

Commune de Trèves

Étaient représentés

M. GONON Christophe

Par M. CHARMET Michel

Mme JOURNOUD Nathalie

Par M. ABEILLON Thibald

Étaient absentes

Mme CHOFFEL Marion

Commune de Sainte-Colombe

Mme DESCHAMPS Isabelle

Commune de Condrieu

Délégués Collège du secteur du versant du Gier

Délégués de Saint-Étienne Métropole

Était présent (à la Maison du Parc)

M. PORCHEROT Jean-Philippe

Était présente (via la visioconférence)

Mme MAGNAT Noëlie

Était représenté

M. SEUX Jean-François

Par M. PORCHEROT Jean-Philippe

Étaient absents

Mme FAYOLLE Sylvie

M. GUERIN Gérard

Délégués des Communes

Étaient présents (via la visioconférence)

M. CARCELES Pierre

Commune de Farnay

M. COMTE Brice

Commune de Sainte-Croix-en-Jarez

M. LACROIX Norbert

Commune de La Terrasse-sur-Dorlay

Était absent

M. FARA Bernard

Commune de La Valla-en-Gier

Délégués Collège des Villes Portes

Délégués de Saint-Étienne Métropole

Était présent (à la Maison du Parc)

M. FAVERJON Christophe

Était présente (via la visioconférence)

Mme PERRET Évelyne

Était représentée

Mme HALLEUX Roselyne

Par M. CHAMPANHET Bernard

Étaient absents

Mme DREVET Leslie

Mme LAFAY Françoise

M. VASSELON Gilbert

M. ZENNAF Kahier

Délégués des Villes portes

Étaient présents (via la visioconférence)

M. ALAMERCERY Yves	Commune de Saint-Chamond
M. CHAMPANHET Bernard	Commune d'Annonay
M. GALLOT Éric	Commune de Sorbiers
M. HAMMOU OU ALI Brahim	Commune de La Ricamarie
M. NUNEZ Dominique	Commune de L'Horme

Était représentée

Mme DEHAN Nathalie	Par M. HAMMOU OU ALI Brahim
--------------------	-----------------------------

Étaient absents

M CHANELIERE Julien	Commune de Rive-de-Gier
M. LETO Francesco	Commune de Lorette
Mme MICHAUD-FARIGOULE Christiane	Commune de Rochetaillée – Saint-Étienne
M. PENARD Christophe	Commune de Saint-Jean-Bonnefonds

Assistaient également à la réunion :

M. Claude BONNEL	Amis du Parc
Mme Chantal CHETOT (suppléante de Lisa FAVRE-BAC)	Commune de Pélussin
M. Patrick LAOT	CESER
Mme Rose-Marie PERRIN (suppléante de Thierry RAULET)	VCA - Échalas
Mme Élise REGNIER	DDT 42
M. Jean-Marc VERILHAC	Comptable public – Trésorerie de Saint-Étienne Municipale
Catherine BEAL, Nelly CHAMBOST, Sandrine GARDET, Axel MARTICHE, Marie VIDAL-CELARIER	Équipe du Parc

Le Président certifie que la convocation de tous les membres en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi.

**DECISION MODIFICATIVE
N° 3**

DÉPENSES INVESTISSEMENT

Numéro de compte	Intitulé du Compte	Montant	Numéro de compte
202	Frais réalisation documents d'urbanisme	12 500,00	1312
2031	Frais d'études	105 000,00	1318
2051	Concessions et droits similaires	7 020,00	28031
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	21 049,89	28032
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	2 160,00	28051
			28158
			28182
			28183
			28188
		<u>147 729,89</u>	

**DECISION MODIFICATIVE
N° 3**

RECETTES INVESTISSEMENT

Intitulé du compte	Montant
Régions	21 743,00
Autres	105 000,00
Frais étude	655,00
Frais recherche	366,00
Logiciels	5 127,00
Matériel signalisation	7 021,00
Matériel roulant	3 596,00
Matériel bureau	1063,89
Matériel divers	3 158,00
	<u>147 729,89</u>

**DECISION MODIFICATIVE
N° 3**

Novembre 2021

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Numéro de compte	Intitulé du Compte	Montant	Numéro de compte
60631	Produits d'entretien	4 500,00	74718
60632	Fourniture de petits équipements	4 500,00	7472
611	Prestations	69 393,11	7473
6184	Versement à des organismes de formation	15 000,00	7478
6231	Annonces et insertions	1 500,00	
6232	Fêtes et cérémonies	8 600,00	
6236	Catalogues et imprimés	9 340,00	
6247	Transport collectifs	2 400,00	
6251	Voyages et déplacements	1 000,00	
64111	Rémunération principale	34 350,00	
64131	Rémunérations	23 150,00	
6417	Rémunérations des apprentis	10 500,00	
6457	Cotisations sociales liées à l'apprentissage	500,00	
6531	Indemnités	7 000,00	
6574	Subventions de fonctionnement aux associations	2 800,00	
6811	Dotation aux amortissements	20 986,89	
		<u>215 520,00</u>	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-254200363-20211201-5D_BP21_DM3-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/12/2021

Publication : 07/12/2021

**DECISION MODIFICATIVE
N° 3**

Novembre 2021

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Intitulé du compte	Montant
Etat	57 500,00
Régions	137 520,00
Départements	2 500,00
Autres organismes	18 000,00

215 520,00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-254200363-20211201-5D_BP21_DM3-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/12/2021

Publication : 07/12/2021

PARC NATUREL RÉGIONAL DU PILAT

Séance du 1^{er} décembre 2021 à 18h30

Date d'envoi de la convocation : le 25 novembre 2021

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 88

Président : Emmanuel MANDON

Délibération n°6 : Débat sur les orientations budgétaires de l'exercice 2022

Délégués Collège de la Région Auvergne – Rhône-Alpes

Était présent (à la Maison du Parc)

M. MANDON Emmanuel

Étaient présentes (via la visioconférence)

Mme BUSSIERE Laurence

Mme DEZARNAUD Sylvie

Étaient représentés

M. CINIERI Dino

Par M. MANDON Emmanuel

Mme FERRAND Virginie

Par M. THOMAS Luc

Mme MICHEL Cécile

Par M. POLETTI Jean-Louis

Mme PICARD Patricia

Par Mme BUSSIERE Laurence

Étaient absents

M. CESA Johann

M. GEURJON Christophe

Mme MOUSEGHIAN Aline

Délégués Collège des Conseils Départementaux

Étaient présents (à la Maison du Parc)

Mme CALACIURA Stéphanie

Conseil Départemental de la Loire

M. MARION Philippe

Conseil Départemental du Rhône

Étaient présentes (via la visioconférence)

Mme PEYSSELON Valérie

Conseil Départemental de la Loire

Mme VIALLETON Marie-Michelle

Conseil Départemental de la Loire

Étaient absents

Mme BESSON-FAYOLLE Corinne

Conseil Départemental de la Loire

M. CORRIERAS Paul

Conseil Départemental de la Loire

Mme PUBLIÉ Martine

Conseil Départemental du Rhône

Mme SEMACHE Nadia

Conseil Départemental de la Loire

Délégués Collège du secteur du Pilat Rhodanien

Délégués de la Communauté de communes

Étaient présents (à la Maison du Parc)

Mme MAZOYER Martine
M. RAULT Serge

Étaient présents (via la visioconférence)

Mme DE LESTRADE Christine
M. POLETTI Jean-Louis

Étaient absents

M. CHERIET Farid
M. DIEZ Mickaël
M. GAILLARD Pierre-Antoine
M. PERRET Jean-Baptiste

Délégués des Communes

Étaient présents (à la Maison du Parc)

Mme DEFAY Anne-Marie	Commune de Saint-Pierre-de-Boeuf
M. ZILLIOX Charles	Commune de Bessey

Était présente (via la visioconférence)

Mme FAVRE-BAC Lisa	Commune de Pélussin
--------------------	---------------------

Étaient absents

M. BRUNET Jonathan	Commune de Saint-Appolinard
M. MARILLIER Emmanuel	Commune de Roisey
Mme RICHARD Béatrice	Commune de Chuyer
M. WETTA Patrick	Commune de Vérin

Délégués Collège du secteur des Monts du Pilat

Délégués de la Communauté de Communes

Était présent (à la Maison du Parc)

M. GIRAUD Noël

Étaient présents (via la visioconférence)

M. CORVAISIER Robert
M. GEOURJON André
M. MASSARDIER Alexandre
M. PINOT Didier
Mme ROBIN Christine
M. SOUTRENON Bernard

Était représenté

M. HEITZ Philippe

Était absent

M. CHORAIN Jean-François

Par M. CORVAISIER Robert

Délégués des Communes

Étaient présents (via la visioconférence)

Mme BRUNON Martine

Commune de Saint-Régis-du-Coin

Mme FAURE Marie-Catherine

Commune de Saint-Romain-les-Atheux

M. MATHOULIN Julien

Commune de Jonzieux

Mme RICHARD-RIVORY Carole

Commune de Thélis-la-Combe

Mme TRANCHAND Bernadette

Commune de Tarentaise

Étaient absents

M. PIGNARD Benjamin

Commune de Le Bessat

M. ROYET Philippe

Commune de Graix

M. TAMET Marcel

Commune de Colombier

Délégués Collège secteur Vienne Condrieu Agglomération

Délégués de la Communauté d'agglomération

Étaient présents (à la Maison du Parc)

Mme BONNARD Marie-Françoise

(suppléante de Lucien BRUYAS)

M. THOMAS Luc

Étaient présents (via la visioconférence)

Mme PERRIN Rose-marie (suppléante de Thierry RAULET)

M. SOY Laurent

Mme THÉTIER Sylvie

Était absente

Mme DUC Caroline

Délégués des Communes

Étaient présents (à la Maison du Parc)

M. ABEILLON Thibald

Commune de Saint-Romain-en-Gal

M. CHARMET Michel

Commune de Trèves

Étaient représentés

M. GONON Christophe

Par M. CHARMET Michel

Mme JOURNOUD Nathalie

Par M. ABEILLON Thibald

Étaient absentes

Mme CHOFFEL Marion

Commune de Sainte-Colombe

Mme DESCHAMPS Isabelle

Commune de Condrieu

Délégués Collège du secteur du versant du Gier

Délégués de Saint-Étienne Métropole

Était présent (à la Maison du Parc)

M. PORCHEROT Jean-Philippe

Était présente (via la visioconférence)

Mme MAGNAT Noëlie

Était représenté

M. SEUX Jean-François

Par M. PORCHEROT Jean-Philippe

Étaient absents

Mme FAYOLLE Sylvie

M. GUERIN Gérard

Délégués des Communes

Étaient présents (via la visioconférence)

M. CARCELES Pierre

Commune de Farnay

M. COMTE Brice

Commune de Sainte-Croix-en-Jarez

M. LACROIX Norbert

Commune de La Terrasse-sur-Dorlay

Était absent

M. FARA Bernard

Commune de La Valla-en-Gier

Délégués Collège des Villes Portes

Délégués de Saint-Étienne Métropole

Était présent (à la Maison du Parc)

M. FAVERJON Christophe

Était présente (via la visioconférence)

Mme PERRET Évelyne

Était représentée

Mme HALLEUX Roselyne

Par M. CHAMPANHET Bernard

Étaient absents

Mme DREVET Leslie

Mme LAFAY Françoise

M. VASSELON Gilbert
M. ZENNAF Kahier

Délégués des Villes portes

Étaient présents (via la visioconférence)

M. ALAMERCERY Yves	Commune de Saint-Chamond
M. CHAMPANHET Bernard	Commune d'Annonay
M. GALLOT Éric	Commune de Sorbiers
M. HAMMOU OU ALI Brahim	Commune de La Ricamarie
M. NUNEZ Dominique	Commune de L'Horme

Était représentée

Mme DEHAN Nathalie	Par M. HAMMOU OU ALI Brahim
--------------------	-----------------------------

Étaient absents

M CHANELIERE Julien	Commune de Rive-de-Gier
M. LETO Francesco	Commune de Lorette
Mme MICHAUD-FARIGOULE Christiane	Commune de Rochetaillée – Saint-Étienne
M. PENARD Christophe	Commune de Saint-Jean-Bonnefonds

Assistaient également à la réunion :

M. Claude BONNEL	Amis du Parc
Mme Chantal CHETOT (suppléante de Lisa FAVRE-BAC)	Commune de Pélussin
M. Patrick LAOT	CESER
Mme Élise REGNIER	DDT 42
M. Jean-Marc VERILHAC	Comptable public – Trésorerie de Saint-Étienne Municipale
Catherine BEAL, Nelly CHAMBOST, Sandrine GARDET, Axel MARTICHE, Marie VIDAL-CELARIER	Équipe du Parc

Le Président certifie que la convocation de tous les membres en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi.

Objet : Débat sur les orientations budgétaires de l'exercice 2022

Dans les deux mois qui précèdent le vote du budget primitif, la tenue d'un débat sur les orientations budgétaires s'impose aux collectivités et autres établissements publics. Il s'agit d'une étape essentielle du cycle budgétaire annuel des collectivités locales. Le rapport d'orientations budgétaires, sur lequel s'appuie le débat, permet de rendre compte de la gestion de la structure (analyse rétrospective) et de proposer les orientations principales de l'exercice à venir.

Il s'agit d'informer les élus sur la situation économique et financière de la structure afin d'éclairer leur choix lors du vote du budget primitif.

La présentation d'un rapport d'orientation budgétaire (ROB) est obligatoire et constitue le support du débat d'orientation budgétaire. Il fait l'objet d'une publication (site Internet, affichage) par tous moyens permettant au public d'être informé de son contenu et doit être transmis au contrôle de légalité de la préfecture.

Enfin, la présentation de ce rapport par l'exécutif support du DOB, sera formalisée par la prise d'acte : une délibération spécifique s'impose.

L'esquisse du Budget Primitif 2022 sera mise à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Comité syndical. Cette esquisse sera, ainsi que le prévoit le Code Général des Collectivités Territoriales, construite sur la base des orientations budgétaires débattues aujourd'hui.

Le budget du Parc comprend deux volets bien distincts mais regroupés au sein d'une seule et unique maquette budgétaire. Les orientations budgétaires pour 2022, s'attacheront à présenter le volet statutaire mais une large partie sera également consacrée à la présentation des programmes pluriannuels et de ceux uniquement prévus sur l'année 2022. Sur le plan comptable, ces opérations sont inscrites sur le budget, au fur et à mesure de l'année en fonction de l'attribution des subventions sollicitées auprès des différents partenaires.

Cependant, ces programmes doivent comporter une partie d'autofinancement qui est à puiser sur les fonds propres du Parc, en dégagant des marges de manœuvre à partir du budget structurel du Parc. Les enjeux pour le Syndicat mixte sont donc de deux ordres :

- Être en capacité de contenir les dépenses structurelles pour dégager de l'autofinancement
- Mobiliser des partenaires pour capter les subventions et ainsi trouver des financements nécessaires à la réalisation des actions.

Le volet statutaire

EN RECETTES

Les recettes de fonctionnement :

Les participations des membres du Syndicat Mixte sont basées sur les statuts qui sont adoptés par tous les membres du syndicat mixte lors de la procédure de révision de la Charte.

La participation de base est de 0,60 € par habitant. La clé de répartition est fixée par les statuts de la manière suivante :

Territoire du Parc :

Commune qui n'adhère pas à un groupement qui adhère au Parc	Commune qui adhère à un groupement qui adhère au Parc	Groupement adhérent au Parc *
3,5 fois la participation de base	0,5 fois la participation de base	3 fois la participation de base

* La population prise en compte est celle des communes du collège du territoire.

Villes-Portes :

Ville porte qui n'adhère pas à un groupement qui adhère au Parc	Ville porte qui adhère à un groupement qui adhère au Parc	Groupement adhérent au Parc *
1 fois la participation de base	0.05 fois la participation de base	0,95 fois la participation de base

* La population prise en compte est celle des villes du collège des villes-portes.

La participation des Départements (Loire et Rhône) correspond à 10 fois la participation de base. La population prise en compte est celle des communes du collège du territoire situées dans chacun des deux départements.

La participation de la Région Auvergne-Rhône-Alpes correspond à environ 60 % du montant des participations sur la base de 985 320 € (année 2013 fixé comme année de référence dans les statuts).

Le détail des participations prévisionnelles (basé sur les participations perçues en 2021) figure dans le tableau joint en annexe. Des variations pourront intervenir en raison de l'évolution de la population.

Le tableau ci-dessous rappelle les montants des participations statutaires entre les exercices 2018 et 2022 (chiffres extraits des comptes administratifs et du budget primitif). Les montants 2022 sont inscrits à titre prévisionnel :

	2018		2019		2020		2021		2022	
Région	979 693	59 %	979 693	59 %	979 693	58,5 %	979 693	57,7 %	979 693	57,7 %
Départements	352 584	21 %	352 104	21 %	359 970	21,4 %	374 664	22 %	376 200	22 %
Communes	37 670	2,3 %	37 610	2,3 %	37 806	2,3 %	38 611	2,3 %	38 656	2,3 %
Intercommunalités	296 185	17,7 %	297 323	17,7 %	298 503	17,8 %	303 748	18 %	304 252	18 %
TOTAL	1 666 132	100%	1 666 730	0%	1 675 972	100%	1 696 716	100%	1 698 801	100%

Pour précision, la participation du Département de la Loire s'élève à 260 376 €, celle du Département du Rhône à 115 824 €.

Au sein des Communes, il convient de distinguer les Communes rurales du Parc dont le montant de la participation s'élève à 18 810 €, des Villes-Portes, dont la participation est estimée à 19 846 € pour 2022.

La participation prévisionnelle du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire est de 100 000 €. L'État (DREAL Auvergne Rhône-Alpes) a souhaité formaliser cette participation dans le cadre d'une convention triennale qui a été renouvelée en 2020.

Les autres recettes prévues pour l'année 2022 proviennent :

- Des atténuations de charge sur les salaires, versées par :
 - l'Agence de Services et de Paiement et le Département de la Loire, dans le cadre du dispositif des emplois aidés mobilisé notamment pour la composition de l'équipe technique d'entretien de la nature (*montant estimé de 37 200 euros*).
 - notre organisme d'assurance statutaire, pour permettre le remboursement de salaires des agents en congé de maladie ordinaire, congé longue maladie... (*montant estimé de 23 850 euros*)
- De l'Union européenne, dans le cadre du programme LEADER, qui contribue à hauteur de 62 068 € au volet statutaire, permettant ainsi de financer une partie des salaires des quatre agents qui assurent l'animation et la gestion de ce dispositif ainsi que l'animation d'actions d'agroécologie
- De différents financeurs qui contribuent au financement de postes statutaires ayant pour mission d'animer des programmes pilotés par le Parc : le plan pastoral territorial, les paiements pour services environnementaux sur le Haut-Pilat, les plantations de haies, le conservatoire des savoir-faire du Pilat et la gestion administrative et financière du Contrat vert et bleu.
- Des redevances versées par les structures hébergées à la Maison du Parc : l'association IPAMAC et l'antenne Rhône-Alpes du Conservatoire Botanique National du Massif Central pour un montant de 13 500 €.
- D'autres produits de gestion courante tels que des remboursements d'assurance, de repas des équipes ou de frais divers pour un montant estimé de 11 500 €.
- De la vente de documentation et de remboursements de frais d'affranchissement et de photocopies, des recettes liées au Rendez-vous de Mon Parc et à la participation libre du public lors des événements organisés au titre de la programmation culturelle pour 12 000 € environ.

Les recettes d'investissement :

Les recettes issues du Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA) pour l'année 2022 sont estimées à 41 203 € et correspondent à la réalisation des livrets dans le cadre des Atlas de la Biodiversité Communale, d'un film en lien avec la Fédération des Parcs, à l'achat de matériel et de panneaux de signalétique pour les sentiers de randonnée, à l'achat de matériel informatique visant à développer la pratique du télétravail. Des travaux permettent aussi de bénéficier du FCTVA au titre de l'année 2020 : les travaux à la Chartreuse de Sainte-Croix-en-Jarez et à la Tourbière de Gimel.

Les recettes proviennent également de l'amortissement pour un montant prévisionnel en 2021 de 55 000 € (différence pour les amortissements entre les montants des dépenses et des recettes d'investissement).

L'autofinancement dégagé en fonctionnement permet également d'effectuer un virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement, pour financer travaux et achats d'équipement réalisés par le Parc.

EN DÉPENSES

Les dépenses de fonctionnement :

Pour les **charges à caractère général**, il est proposé d'inscrire à titre prévisionnel la somme de 360 000 €. Ce montant correspond à la somme inscrite au Budget prévisionnel 2021.

Le montant de 360 000 euros pourra être réajusté à la baisse en cours d'année, pour venir abonder l'autofinancement d'actions, en fonction de la réalisation des dépenses.

La capacité d'autofinancement du Parc sur l'année 2022, devrait permettre de financer les actions suivantes, sur le programme d'actions, en fonctionnement, et dont le Parc du Pilat serait maître d'ouvrage :

- L'observatoire de la biodiversité pour 3 500 €
- La mutualisation d'un poste de Géomaticien avec d'autres Parcs d'Auvergne-Rhône-Alpes pour 6 160 €
- L'action menée sur les Aires Terrestres Éducatives, appel à projets pour lequel le Parc a été retenu pour 1 420 €
- Les Rendez-vous de mon Parc pour 1 133 €
- Les plantations de haies (financement d'un contrat d'apprentissage) pour 627 €.
- Un stage sur la libéralisation des données pour 1 000 €

Il convient également de noter que certaines actions impliquent du temps d'animation qui n'est pas comptabilisé ci-dessus, car il l'est déjà dans les charges de personnel.

Toutes ces actions représentent un autofinancement d'un montant total de 13840 €. Une enveloppe de 36 160 € est également provisionnée pour des projets qui interviendraient en cours d'exercice budgétaire.

En effet, le Parc du Pilat prévoit de s'engager dans des actions portées par IPAMAC (association des Parcs du Massif central) entre 2022 et 2024 sur les thématiques du tourisme durable, de la biodiversité, de la forêt et de l'attractivité.

Il peut également être utile de provisionner des fonds propres pour des appels à projet qui seraient lancées en cours d'année 2022 et sur lesquels le Parc souhaiterait se positionner.

Un montant est, par ailleurs, affecté au chapitre « Dépenses imprévues ». Il pourra servir notamment, en cours d'année, pour venir abonder, si besoin, d'autres chapitres budgétaires.

Le montant inscrit à titre prévisionnel au **chapitre 012 – Charges de personnel** est de 1 283 606 €.

Plusieurs départs à la retraite sont intervenus au cours de l'année 2021 et se poursuivront sur 2022.

Un effort important a été réalisé pour diminuer la masse salariale depuis 2018.

Pour expliquer ce montant, il convient notamment de prendre en compte dans le calcul de la masse salariale statutaire :

- la comptabilisation de 4 agents qui relèvent du dispositif « Parcours emploi compétence », dispositif d'insertion pour des publics éloignés de l'emploi. Ces agents composent l'équipe d'entretien de la nature
- La prise en compte dans le calcul du personnel payé sur le budget statutaire de la Chargée de mission Économie de proximité – Culture (pour suppléer au départ en disponibilité de la Responsable du Pôle économie durable) et du Chargé de mission Eau – Forêt et Changement climatique. Ces deux personnes sont en contrat à durée déterminée.

- Un poste d'assistante sous contrat à temps plein comptabilisé à 100 % pour l'année 2022, en remplacement d'une assistante en longue maladie.
- Un poste de chef d'équipe d'entretien de la nature, et d'agent d'entretien technique de la maison, qui remplace 2 personnes en congés de longue maladie.

Il est, par ailleurs, procédé, sur les charges de personnel, en plus, à la réservation d'une enveloppe de crédits d'un montant de 15 000 € afin pour a minima tenir compte des remarques de la Chambre régional des comptes sur notre régime indemnitaire (nécessité d'harmoniser le traitement des agents contractuels et des agents titulaires, obligation d'instaurer une part variable dans le calcul des indemnités).

La masse salariale est également impactée par les effets du GVT (Glissement vieillesse technicité) qui s'opèrent en raison de la progression dans la carrière des agents : avancement d'échelons et de grades, même si celle-ci pèse de manière relative sur la totalité de masse salariale.

Au total, les agents titulaires du Parc sont au nombre de 27, représentant 24,98 ETP. L'équipe d'entretien de la nature compte 4 agents pour 3,64 ETP. Tous ces postes sont financés sur le budget statutaire.

Les agents contractuels, qui interviennent sur la partie Programmes sont au nombre de 6, pour 5,90 ETP. Ils sont financés grâce aux subventions obtenues pour les programmes d'actions. Une partie peut être à la charge du Parc. Dans ce cas, elle est prise sur l'autofinancement.

La durée annuelle de travail est fixée à 1607 heures, avec une durée hebdomadaire de 39 heures et donc des possibilités de RTT, dont les modalités sont précisées dans le règlement intérieur du Parc, dans le respect de la durée légale de travail. Certains agents peuvent aussi choisir de travailler à temps partiel, sous réserve de l'accord de la direction.

Concernant les **subventions**, celle versée au Comité des œuvres sociales (CGOS) se maintient à hauteur de 2 000 € et il est proposé de reconduire une subvention de 500 € pour l'association des Amis du Parc dans le cadre d'une convention de partenariat signée entre le Parc et l'association.

Concernant l'Office de Tourisme, la subvention versée par le Parc est calculée sur une base identique à celle des années antérieures. Aussi, la valorisation du poste d'assistante comptable et RH (agent qui parti à la retraite fin 2020) et celle du poste de direction, occupé auparavant par un agent du Parc mis à disposition se traduira désormais par le versement en subvention d'un montant équivalent à celui du coût du poste de cet agent.

Le remboursement des intérêts d'**emprunts** diminue. Le seul emprunt en cours pour l'année 2022 est celui contracté pour les travaux à la Maison du Parc (9^e année de remboursement sur les 15 contractées). Le montant s'élève à 6 059 € pour 2022.

Les dépenses d'investissement :

En 2022, sont envisagées au titre des dépenses d'investissement :

- la poursuite du renouvellement du matériel informatique, à hauteur de 10 000 € maximum
- une somme a été provisionnée pour d'éventuels travaux de réparation payables en section d'investissement et d'achat de matériel pris sur le budget statutaire (15 000 euros).
- le remboursement du capital de l'emprunt pour les travaux de la Maison du Parc pour 22 717 €.

Pour la mise en œuvre des actions prévues dans le volet « programme » du budget, le Parc devra mobiliser un autofinancement et régler la taxe sur la valeur ajoutée. Cela concerne les actions suivantes :

- l'élaboration d'un Plan Paysage pour un montant de 20 566 €
- le renouvellement du copieur multi-fonction du Parc pour 3 160 €
- la création d'un Observatoire territorial de la forêt pour 16 200 €
- l'achat d'équipement pour la signalétique des sentiers de randonnée pour 4 000 €
- la réalisation d'un film court pour valoriser les réalisations dans le cadre du concours d'architecture lié à l'éco-habitat pour 4 000 €.
- le remplacement des menuiseries de la Maison du Parc pour 26 000 €.
- l'édition d'une nouvelle carte touristique du Pilat pour 8 000 €.

Le total général de ces opérations (autofinancement + TVA) représente donc un montant de 81 926 €. Il est financé grâce aux recettes d'investissement (FCTVA et amortissement) et via le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement.

À cela, il convient d'ajouter 25 000 € prévus pour des travaux et l'achat de matériel, financés exclusivement par des fonds propres.

La TVA est inscrite en dépense d'investissement, puisqu'elle sera à régler au moment de l'opération mais sera ensuite, en partie, récupérée, via le fonds de compensation de la TVA versée en année N+2.

On remarque un accroissement depuis quelques exercices des dépenses d'investissement relatives à la partie « programme d'action ». Cela est dû principalement aux choix politiques de nos partenaires financiers qui favorisent l'investissement par rapport au fonctionnement et notamment à celui de la Région qui a décidé de faciliter l'accès pour les Parcs à des subventions d'investissement. En effet, si au titre du contrat de Parc l'enveloppe de crédits régionaux d'investissement disponibles en 2018 était de l'ordre de 120 000 € pour le Pilat, elle s'est élevée à plus de 720 000 € en 2019, et à plus de 525 000 € en 2020 .

Le volet « Programme »

En préambule, il convient de rappeler que le montant du budget consacré aux actions varie en fonction du rythme de vie des actions et des programmes financiers. Certaines années voient de nombreuses actions se réaliser puis solder, d'autres sont davantage consacrées à la conception de projets et à la recherche de financements.

Le programme prévisionnel d'actions pour lesquels des soutiens financiers seront sollicités en 2022 ou ont déjà obtenus est articulé principalement autour :

En fonctionnement :

- de la poursuite de l'observatoire de la biodiversité du Pilat et de son évolution
- de l'animation et la mise à jour des documents de gestion des sites Natura 2000
- de la saison culturelle 2022
- de la démarche en faveur de l'adaptation au changement climatique
- de l'animation et de la gestion du programme Leader
- du programme des Rendez-vous de Mon Parc 2022
- de l'éducation au territoire
- d'un projet autour des aires terrestres éducatives

- des travaux de révision de la Charte du Syndicat mixte

En investissement :

- de l'élaboration d'un Plan paysage
- de plusieurs projets de plantations de haies sur des exploitations agricoles
- du conservatoire des savoir-faire du Pilat
- de la réalisation d'une nouvelle carte touristique du Pilat
- du remplacement des menuiseries de la Maison du Parc

En termes de programmation pluriannuelle, le Parc est engagé, investissement et fonctionnement confondus, dans :

- ➔ le Contrat vert et bleu validé en juin 2019 jusqu'en 2023 dont le périmètre s'étend sur 13 intercommunalités soit 2 650 km². Le Parc du Pilat porte 7 des 42 actions prévues dans ce contrat.
- ➔ des actions liées à la transition agroécologique dont la mise en œuvre d'un Plan Pastoral Territorial (2020-2025)
- ➔ l'expérimentation autour des paiements pour services environnementaux sur le Haut-Pilat (2022-2026)
- ➔ la création d'un observatoire territorial de la forêt (2022-2024)
- ➔ la poursuite des actions liées à l'autopartage si la candidature du Parc à l'appel à projets « Mobilité inclusive » est retenue (2022-2026)
- ➔ la poursuite de l'animation du Contrat Énergie renouvelable Thermique à l'échelle du Parc et de Saint-Étienne Métropole (2020-2023)
- ➔ des actions en lien avec le tourisme durable dans le cadre du programme Avenir Montagnes (2021-2023)

Les soutiens financiers pour ces différents projets sont les suivants :

- ➔ Le renouvellement du Contrat de Parc avec la Région, en cours de discussion, suite aux dernières élections régionales
- ➔ L'Europe au titre des crédits FEADER (pour LEADER et Natura 2000 notamment) et FEDER (Région ou Massif central)
- ➔ La convention avec le Département du Rhône
- ➔ La participation de l'État à hauteur de 20 000 € pour le soutien à l'observatoire de la biodiversité
- ➔ Les fonds obtenus dans le cadre de réponse à appel à projets.
- ➔ D'autres lignes régionales qui pourront être activées en fonction du projet.

Le Parc continuera à rechercher de nouvelles sources de financement en répondant notamment à des appels à partenariat, appels à projet ou des appels à manifestation d'intérêt.

Une réflexion est engagée pour solliciter des crédits européens dans le cadre du programme LIFE (L'Instrument Financier pour l'Environnement) afin de permettre la poursuite de l'amplification de nos actions en faveur de la biodiversité.

Une recherche de Mécènes a été engagée depuis 2017 avec notamment un appui par un financement de l'ASSE Cœur Vert pour le Programme Éducation au Territoire, ainsi qu'un appui en compétence de la part des Fédérations des Chasseurs pour ce même programme d'éducation.

Depuis 2020, le Parc a obtenu de la part des services fiscaux, une reconnaissance d'intérêt général pour certaines de ses missions, ce qui l'habilite à émettre des reçus fiscaux lorsqu'il reçoit des dons sur les missions concernées : préservation du patrimoine au sens large, éducation au territoire et entretien des sentiers de randonnée.

Le tableau ci-dessous présente les prévisions de financements pour les opérations dont le Parc du Pilat est maître d'ouvrage, en fonctionnement et en investissement, sur l'année 2022, (sous réserve du vote de l'assemblée délibérante de chaque structure) réparties en fonction des financeurs :

Structure	Montant	Pourcentage
Europe	542 283	42,5 %
Région Auvergne-Rhône-Alpes	369 994	28,9 %
État	329 646	25,8 %
Département 69	18 000	1,4 %
EPCI	16 800	1 %
Département 42	0	0 %
TOTAL	1 276 723	100 %

Le montant total du budget consacré aux actions pour le Parc s'élève à 1 276 723 € pour l'année 2022. A cela, il faut y ajouter le temps d'ingénierie des agents sur les actions, qui sont soit financés par le budget statutaire, soit via les soutiens financiers obtenus pour des actions spécifiques menées par le Parc.

Les postes de chargés de mission financés pour l'année 2022 sur ce volet opérationnel permettent d'assurer l'animation et la mise en œuvre des projets inscrits dans ce cadre.

Il s'agit des chargés de mission suivants :

Intitulé	Nombre de chargés de mission	Durée/date de fin	Taux de financement
Animation des sites Natura 2000	1	CDD de 3 ans à compter du 1 ^{er} janvier 2020	100 %
Observatoire de la Biodiversité	1	Poste en CDI depuis juillet 2020	90 %
Géomaticien	1	Contrat d'une durée de 3 ans à compter du 1 ^{er} janvier 2022	90 %
Animation Contrat Vert et bleu	1	CDD de 3 ans à compter 1 ^{er} septembre 2019.	100 %
Énergies thermiques renouvelables	1	Contrat d'une durée de 3 ans à compter de janvier 2021	100 %
Tourisme durable	1	Contrat d'une durée de 18 mois à compter d'avril 2022	100 %

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, prend acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires pour l'exercice 2022.

Pour extrait certifié conforme
le 1^{er} décembre 2021,

Le Président,

Emmanuel MANDON

PARC NATUREL RÉGIONAL DU PILAT

Séance du 1^{er} décembre 2021 à 18h30

Date d'envoi de la convocation : le 25 novembre 2021

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 88

Président : Emmanuel MANDON

Délibération n°7 : Correction sur exercices antérieurs : rattrapage des amortissements

Délégués Collège de la Région Auvergne – Rhône-Alpes

Était présent (à la Maison du Parc)

M. MANDON Emmanuel

Étaient présentes (via la visioconférence)

Mme BUSSIERE Laurence

Mme DEZARNAUD Sylvie

Étaient représentés

M. CINIERI Dino

Par M. MANDON Emmanuel

Mme FERRAND Virginie

Par M. THOMAS Luc

Mme MICHEL Cécile

Par M. POLETTI Jean-Louis

Mme PICARD Patricia

Par Mme BUSSIERE Laurence

Étaient absents

M. CESA Johann

M. GEOURJON Christophe

Mme MOUSEGHIAN Aline

Délégués Collège des Conseils Départementaux

Étaient présents (à la Maison du Parc)

Mme CALACIURA Stéphanie

Conseil Départemental de la Loire

M. MARION Philippe

Conseil Départemental du Rhône

Étaient présentes (via la visioconférence)

Mme PEYSSELON Valérie

Conseil Départemental de la Loire

Mme VIALLETON Marie-Michelle

Conseil Départemental de la Loire

Étaient absents

Mme BESSON-FAYOLLE Corinne

Conseil Départemental de la Loire

M. CORRIERAS Paul

Conseil Départemental de la Loire

Mme PUBLIÉ Martine

Conseil Départemental du Rhône

Mme SEMACHE Nadia

Conseil Départemental de la Loire

Délégués Collège du secteur du Pilat Rhodanien

Délégués de la Communauté de communes

Étaient présents (à la Maison du Parc)

Mme MAZOYER Martine
M. RAULT Serge

Étaient présents (via la visioconférence)

Mme DE LESTRADE Christine
M. POLETTI Jean-Louis

Étaient absents

M. CHERIET Farid
M. DIEZ Mickaël
M. GAILLARD Pierre-Antoine
M. PERRET Jean-Baptiste

Délégués des Communes

Étaient présents (à la Maison du Parc)

Mme DEFAY Anne-Marie	Commune de Saint-Pierre-de-Boeuf
M. ZILLIOX Charles	Commune de Bessey

Était présente (via la visioconférence)

Mme FAVRE-BAC Lisa	Commune de Pélussin
--------------------	---------------------

Étaient absents

M. BRUNET Jonathan	Commune de Saint-Appolinard
M. MARILLIER Emmanuel	Commune de Roisey
Mme RICHARD Béatrice	Commune de Chuyer
M. WETTA Patrick	Commune de Vérin

Délégués Collège du secteur des Monts du Pilat

Délégués de la Communauté de Communes

Était présent (à la Maison du Parc)

M. GIRAUD Noël

Étaient présents (via la visioconférence)

M. CORVAISIER Robert
M. GEOURJON André
M. MASSARDIER Alexandre
M. PINOT Didier
Mme ROBIN Christine
M. SOUTRENON Bernard

Était représenté

M. HEITZ Philippe

Par M. CORVAISIER Robert

Était absent

M. CHORAIN Jean-François

Délégués des Communes

*Étaient présents (via la
visioconférence)*

Mme BRUNON Martine

Commune de Saint-Régis-du-Coin

Mme FAURE Marie-Catherine

Commune de Saint-Romain-les-Atheux

M. MATHOULIN Julien

Commune de Jonzieux

Mme RICHARD-RIVORY Carole

Commune de Thélis-la-Combe

Mme TRANCHAND Bernadette

Commune de Tarentaise

Étaient absents

M. PIGNARD Benjamin

Commune de Le Bessat

M. ROYET Philippe

Commune de Graix

M. TAMET Marcel

Commune de Colombier

Délégués Collège secteur Vienne Condrieu Agglomération

Délégués de la Communauté d'agglomération

*Étaient présents (à la Maison du
Parc)*

Mme BONNARD Marie-Françoise

(suppléante de Lucien BRUYAS)

M. THOMAS Luc

*Étaient présents (via la
visioconférence)*

Mme PERRIN Rose-marie (suppléante
de Thierry RAULET)

M. SOY Laurent

Mme THÉTIER Sylvie

Était absente

Mme DUC Caroline

Délégués des Communes

*Étaient présents (à la Maison du
Parc)*

M. ABEILLON Thibald

Commune de Saint-Romain-en-Gal

M. CHARMET Michel

Commune de Trèves

Étaient représentés

M. GONON Christophe

Par M. CHARMET Michel

Mme JOURNOUD Nathalie

Par M. ABEILLON Thibald

Étaient absentes

Mme CHOFFEL Marion

Commune de Sainte-Colombe

Mme DESCHAMPS Isabelle

Commune de Condrieu

Délégués Collège du secteur du versant du Gier

Délégués de Saint-Étienne Métropole

Était présent (à la Maison du Parc)

M. PORCHEROT Jean-Philippe

Était présente (via la visioconférence)

Mme MAGNAT Noëlie

Était représenté

M. SEUX Jean-François

Par M. PORCHEROT Jean-Philippe

Étaient absents

Mme FAYOLLE Sylvie

M. GUERIN Gérard

Délégués des Communes

Étaient présents (via la visioconférence)

M. CARCELES Pierre

Commune de Farnay

M. COMTE Brice

Commune de Sainte-Croix-en-Jarez

M. LACROIX Norbert

Commune de La Terrasse-sur-Dorlay

Était absent

M. FARA Bernard

Commune de La Valla-en-Gier

Délégués Collège des Villes Portes

Délégués de Saint-Étienne Métropole

Était présent (à la Maison du Parc)

M. FAVERJON Christophe

Était présente (via la visioconférence)

Mme PERRET Évelyne

Était représentée

Mme HALLEUX Roselyne

Par M. CHAMPANHET Bernard

Étaient absents

Mme DREVET Leslie

Mme LAFAY Françoise

M. VASSELON Gilbert
M. ZENNAF Kahier

Délégués des Villes portes

Étaient présents (via la visioconférence)

M. ALAMERCERY Yves	Commune de Saint-Chamond
M. CHAMPANHET Bernard	Commune d'Annonay
M. GALLOT Éric	Commune de Sorbiers
M. HAMMOU OU ALI Brahim	Commune de La Ricamarie
M. NUNEZ Dominique	Commune de L'Horme

Était représentée

Mme DEHAN Nathalie	Par M. HAMMOU OU ALI Brahim
--------------------	-----------------------------

Étaient absents

M CHANELIERE Julien	Commune de Rive-de-Gier
M. LETO Francesco	Commune de Lorette
Mme MICHAUD-FARIGOULE Christiane	Commune de Rochetaillée – Saint-Étienne
M. PENARD Christophe	Commune de Saint-Jean-Bonnefonds

Assistaient également à la réunion :

M. Claude BONNEL	Amis du Parc
Mme Chantal CHETOT (suppléante de Lisa FAVRE-BAC)	Commune de Pélussin
M. Patrick LAOT	CESER
Mme Élise REGNIER	DDT 42
M. Jean-Marc VERILHAC	Comptable public – Trésorerie de Saint-Étienne Municipale
Catherine BEAL, Nelly CHAMBOST, Sandrine GARDET, Axel MARTICHE, Marie VIDAL-CELARIER	Équipe du Parc

Le Président certifie que la convocation de tous les membres en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi.

Objet : Correction sur exercices antérieurs : rattrapage des amortissements

Le syndicat mixte du Parc utilise la nomenclature comptable applicable aux communes et établissements de plus de 3500 habitants. Dès lors, le Parc doit amortir ses immobilisations et biens depuis le 1er janvier 2011.

Or, il a été constaté des anomalies sur plusieurs comptes pour défaut d'amortissement. En effet, les amortissements des biens acquis depuis le 1er janvier 2012 ont été mal calculés ou omis pour certains. Par conséquent, il convient de corriger ces erreurs sur les exercices antérieurs.

Cette correction est sans impact sur les résultats de la section de fonctionnement et d'investissement, car elle relève d'une opération d'ordre non budgétaire. Les comptes 28 (dotations aux amortissements) sont crédités par le débit du compte 1068 dans la limite de son solde créditeur cumulé du compte de gestion.

L'état d'actif a donc été revu pour les biens amortissables en collaboration avec la Trésorerie et les plans d'amortissement recalculés.

Il est proposé de régulariser les comptes suivants :

- 28051 à hauteur de 22 688 €
- 28158 à hauteur de 9 939,80 €
- 28182 à hauteur de 500 €
- 28183 à hauteur de 18 212,36 €
- 28188 à hauteur de 967,41 €
- 13912 à hauteur de 7 325 € (pour la régularisation des subventions à amortir).

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le rattrapage des amortissements et la régularisation des comptes telle que présentée ci-dessus, au titre d'une opération non budgétaire.

.....

Pour extrait certifié conforme
le 1^{er} décembre 2021,

Le Président,

Emmanuel MANDON

PARC NATUREL RÉGIONAL DU PILAT

Séance du 1^{er} décembre 2021 à 18h30

Date d'envoi de la convocation : le 25 novembre 2021

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 88

Président : Emmanuel MANDON

Délibération n°8 : Fixation de durées d'amortissement spécifiques pour certaines opérations

Délégués Collège de la Région Auvergne – Rhône-Alpes

Était présent (à la Maison du Parc)

M. MANDON Emmanuel

Étaient présentes (via la visioconférence)

Mme BUSSIERE Laurence

Mme DEZARNAUD Sylvie

Étaient représentés

M. CINIERI Dino

Par M. MANDON Emmanuel

Mme FERRAND Virginie

Par M. THOMAS Luc

Mme MICHEL Cécile

Par M. POLETTI Jean-Louis

Mme PICARD Patricia

Par Mme BUSSIERE Laurence

Étaient absents

M. CESA Johann

M. GEURJON Christophe

Mme MOUSEGHIAN Aline

Délégués Collège des Conseils Départementaux

Étaient présents (à la Maison du Parc)

Mme CALACIURA Stéphanie

Conseil Départemental de la Loire

M. MARION Philippe

Conseil Départemental du Rhône

Étaient présentes (via la visioconférence)

Mme PEYSSELON Valérie

Conseil Départemental de la Loire

Mme VIALLETON Marie-Michelle

Conseil Départemental de la Loire

Étaient absents

Mme BESSON-FAYOLLE Corinne

Conseil Départemental de la Loire

M. CORRIERAS Paul

Conseil Départemental de la Loire

Mme PUBLIÉ Martine

Conseil Départemental du Rhône

Mme SEMACHE Nadia

Conseil Départemental de la Loire

Délégués Collège du secteur du Pilat Rhodanien

Délégués de la Communauté de communes

Étaient présents (à la Maison du Parc)

Mme MAZOYER Martine
M. RAULT Serge

Étaient présents (via la visioconférence)

Mme DE LESTRADE Christine
M. POLETTI Jean-Louis

Étaient absents

M. CHERIET Farid
M. DIEZ Mickaël
M. GAILLARD Pierre-Antoine
M. PERRET Jean-Baptiste

Délégués des Communes

Étaient présents (à la Maison du Parc)

Mme DEFAY Anne-Marie	Commune de Saint-Pierre-de-Boeuf
M. ZILLIOX Charles	Commune de Bessey

Était présente (via la visioconférence)

Mme FAVRE-BAC Lisa	Commune de Pélussin
--------------------	---------------------

Étaient absents

M. BRUNET Jonathan	Commune de Saint-Appolinard
M. MARILLIER Emmanuel	Commune de Roisey
Mme RICHARD Béatrice	Commune de Chuyer
M. WETTA Patrick	Commune de Vérin

Délégués Collège du secteur des Monts du Pilat

Délégués de la Communauté de Communes

Était présent (à la Maison du Parc)

M. GIRAUD Noël

Étaient présents (via la visioconférence)

M. CORVAISIER Robert
M. GEOURJON André
M. MASSARDIER Alexandre
M. PINOT Didier
Mme ROBIN Christine
M. SOUTRENON Bernard

Était représenté

M. HEITZ Philippe

Était absent

M. CHORAIN Jean-François

Par M. CORVAISIER Robert

Délégués des Communes

Étaient présents (via la visioconférence)

Mme BRUNON Martine

Commune de Saint-Régis-du-Coin

Mme FAURE Marie-Catherine

Commune de Saint-Romain-les-Atheux

M. MATHOULIN Julien

Commune de Jonzieux

Mme RICHARD-RIVORY Carole

Commune de Thélis-la-Combe

Mme TRANCHAND Bernadette

Commune de Tarentaise

Étaient absents

M. PIGNARD Benjamin

Commune de Le Bessat

M. ROYET Philippe

Commune de Graix

M. TAMET Marcel

Commune de Colombier

Délégués Collège secteur Vienne Condrieu Agglomération

Délégués de la Communauté d'agglomération

Étaient présents (à la Maison du Parc)

Mme BONNARD Marie-Françoise

(suppléante de Lucien BRUYAS)

M. THOMAS Luc

Étaient présents (via la visioconférence)

Mme PERRIN Rose-marie (suppléante de Thierry RAULET)

M. SOY Laurent

Mme THÉTIER Sylvie

Était absente

Mme DUC Caroline

Délégués des Communes

Étaient présents (à la Maison du Parc)

M. ABEILLON Thibald

Commune de Saint-Romain-en-Gal

M. CHARMET Michel

Commune de Trèves

Étaient représentés

M. GONON Christophe

Par M. CHARMET Michel

Mme JOURNOUD Nathalie

Par M. ABEILLON Thibald

Étaient absentes

Mme CHOFFEL Marion

Commune de Sainte-Colombe

Mme DESCHAMPS Isabelle

Commune de Condrieu

Délégués Collège du secteur du versant du Gier

Délégués de Saint-Étienne Métropole

Était présent (à la Maison du Parc)

M. PORCHEROT Jean-Philippe

Était présente (via la visioconférence)

Mme MAGNAT Noëlie

Était représenté

M. SEUX Jean-François

Par M. PORCHEROT Jean-Philippe

Étaient absents

Mme FAYOLLE Sylvie

M. GUERIN Gérard

Délégués des Communes

Étaient présents (via la visioconférence)

M. CARCELES Pierre

Commune de Farnay

M. COMTE Brice

Commune de Sainte-Croix-en-Jarez

M. LACROIX Norbert

Commune de La Terrasse-sur-Dorlay

Était absent

M. FARA Bernard

Commune de La Valla-en-Gier

Délégués Collège des Villes Portes

Délégués de Saint-Étienne Métropole

Était présent (à la Maison du Parc)

M. FAVERJON Christophe

Était présente (via la visioconférence)

Mme PERRET Évelyne

Était représentée

Mme HALLEUX Roselyne

Par M. CHAMPANHET Bernard

Étaient absents

Mme DREVET Leslie

Mme LAFAY Françoise

M. VASSELON Gilbert
M. ZENNAF Kahier

Délégués des Villes portes

Étaient présents (via la visioconférence)

M. ALAMERCERY Yves	Commune de Saint-Chamond
M. CHAMPANHET Bernard	Commune d'Annonay
M. GALLOT Éric	Commune de Sorbiers
M. HAMMOU OU ALI Brahim	Commune de La Ricamarie
M. NUNEZ Dominique	Commune de L'Horme

Était représentée

Mme DEHAN Nathalie	Par M. HAMMOU OU ALI Brahim
--------------------	-----------------------------

Étaient absents

M CHANELIERE Julien	Commune de Rive-de-Gier
M. LETO Francesco	Commune de Lorette
Mme MICHAUD-FARIGOULE Christiane	Commune de Rochetaillée – Saint-Étienne
M. PENARD Christophe	Commune de Saint-Jean-Bonnefonds

Assistaient également à la réunion :

M. Claude BONNEL	Amis du Parc
Mme Chantal CHETOT (suppléante de Lisa FAVRE-BAC)	Commune de Pélussin
M. Patrick LAOT	CESER
Mme Élise REGNIER	DDT 42
M. Jean-Marc VERILHAC	Comptable public – Trésorerie de Saint-Étienne Municipale
Catherine BEAL, Nelly CHAMBOST, Sandrine GARDET, Axel MARTICHE, Marie VIDAL-CELARIER	Équipe du Parc

Le Président certifie que la convocation de tous les membres en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi.

Objet : Fixation de durées d'amortissement spécifiques pour certaines opérations

Le syndicat mixte du Parc est dans l'obligation d'amortir ses immobilisations (biens acquis via la section d'investissement).

La délibération du 20 octobre 2011 a fixé les durées d'amortissement.

Pour les logiciels, cette durée est fixée à 2 ans. Le Parc a la possibilité de modifier, par délibération, les durées d'amortissement pour des opérations déterminées.

Le projet de création d'un observatoire territorial de la forêt a un coût prévisionnel fixé à 162 000 € TTC. Cette dépense sera payée en section d'investissement sur le compte 2051, ce qui constitue donc un bien amortissable. Les données recueillies seront valables 10 ans.

Au vu du montant important alloué à cette action et pour correspondre à la durée de validité des données, il est proposé de fixer l'amortissement de cette opération à 10 ans.

Le Parc va également être amené à porter plusieurs actions de plantations de haies en lien avec des agriculteurs. Ces opérations seront payées en section d'investissement et devront être amorties.

Actuellement, aucune durée d'amortissement n'est prévue pour les plantations. Afin de correspondre à la durée de vie moyenne d'une plantation, il est proposé que la durée d'amortissement soit fixée à 15 ans.

Enfin, le Parc travaille actuellement sur un plan paysage pour la transition climatique, énergétique et paysagère du Pilat. Ce document de planification est assimilé à un document d'urbanisme. Au regard des orientations proposées dans ce document et du montant conséquent alloué au projet, une durée d'amortissement de 10 ans est proposée.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve les durées d'amortissements suivantes :

- 10 ans pour l'observatoire territorial de la forêt et le plan paysage
- 15 ans pour les plantations de haies

.....

Pour extrait certifié conforme
le 1^{er} décembre 2021,

Le Président,

Emmanuel MANDON

PARC NATUREL RÉGIONAL DU PILAT

Séance du 1^{er} décembre 2021 à 18h30

Date d'envoi de la convocation : le 25 novembre 2021

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 88

Président : Emmanuel MANDON

Délibération n°9 : Tarifs pour la vente des posters réalisés dans le cadre du programme « Atlas de la Biodiversité Communale » et pour la mise à disposition de la Caravane verte et bleue

Délégués Collège de la Région Auvergne – Rhône-Alpes

Était présent (à la Maison du Parc)

M. MANDON Emmanuel

Étaient présentes (via la visioconférence)

Mme BUSSIERE Laurence

Mme DEZARNAUD Sylvie

Étaient représentés

M. CINIERI Dino

Par M. MANDON Emmanuel

Mme FERRAND Virginie

Par M. THOMAS Luc

Mme MICHEL Cécile

Par M. POLETTI Jean-Louis

Mme PICARD Patricia

Par Mme BUSSIERE Laurence

Étaient absents

M. CESA Johann

M. GEOURJON Christophe

Mme MOUSEGHIAN Aline

Délégués Collège des Conseils Départementaux

Étaient présents (à la Maison du Parc)

Mme CALACIURA Stéphanie

Conseil Départemental de la Loire

M. MARION Philippe

Conseil Départemental du Rhône

Étaient présentes (via la visioconférence)

Mme PEYSSELON Valérie

Conseil Départemental de la Loire

Mme VIALLETON Marie-Michelle

Conseil Départemental de la Loire

Étaient absents

Mme BESSON-FAYOLLE Corinne

Conseil Départemental de la Loire

M. CORRIERAS Paul

Conseil Départemental de la Loire

Mme PUBLIÉ Martine

Conseil Départemental du Rhône

Mme SEMACHE Nadia

Conseil Départemental de la Loire

Délégués Collège du secteur du Pilat Rhodanien
Délégués de la Communauté de communes

Étaient présents (à la Maison du Parc)

Mme MAZOYER Martine
M. RAULT Serge

Étaient présents (via la visioconférence)

Mme DE LESTRADE Christine
M. POLETTI Jean-Louis

Étaient absents

M. CHERIET Farid
M. DIEZ Mickaël
M. GAILLARD Pierre-Antoine
M. PERRET Jean-Baptiste

Délégués des Communes

Étaient présents (à la Maison du Parc)

Mme DEFAY Anne-Marie	Commune de Saint-Pierre-de-Boeuf
M. ZILLIOX Charles	Commune de Bessey

Était présente (via la visioconférence)

Mme FAVRE-BAC Lisa	Commune de Pélussin
--------------------	---------------------

Étaient absents

M. BRUNET Jonathan	Commune de Saint-Appolinard
M. MARILLIER Emmanuel	Commune de Roisey
Mme RICHARD Béatrice	Commune de Chuyer
M. WETTA Patrick	Commune de Vérin

Délégués Collège du secteur des Monts du Pilat

Délégués de la Communauté de Communes

Était présent (à la Maison du Parc)

M. GIRAUD Noël

Étaient présents (via la visioconférence)

M. CORVAISIER Robert
M. GEURJON André
M. MASSARDIER Alexandre
M. PINOT Didier
Mme ROBIN Christine
M. SOUTRENON Bernard

Était représenté

M. HEITZ Philippe

Par M. CORVAISIER Robert

Était absent

M. CHORAIN Jean-François

Délégués des Communes

Étaient présents (via la visioconférence)

Mme BRUNON Martine

Commune de Saint-Régis-du-Coin

Mme FAURE Marie-Catherine

Commune de Saint-Romain-les-Atheux

M. MATHOULIN Julien

Commune de Jonzieux

Mme RICHARD-RIVORY Carole

Commune de Thélis-la-Combe

Mme TRANCHAND Bernadette

Commune de Tarentaise

Étaient absents

M. PIGNARD Benjamin

Commune de Le Bessat

M. ROYET Philippe

Commune de Graix

M. TAMET Marcel

Commune de Colombier

Délégués Collège secteur Vienne Condrieu Agglomération

Délégués de la Communauté d'agglomération

Étaient présents (à la Maison du Parc)

Mme BONNARD Marie-Françoise

(suppléante de Lucien BRUYAS)

M. THOMAS Luc

Étaient présents (via la visioconférence)

Mme PERRIN Rose-marie

(suppléante de Thierry RAULET)

M. SOY Laurent

Mme THÉTIER Sylvie

Était absente

Mme DUC Caroline

Délégués des Communes

Étaient présents (à la Maison du Parc)

M. ABEILLON Thibald

Commune de Saint-Romain-en-Gal

M. CHARMET Michel

Commune de Trèves

Étaient représentés

M. GONON Christophe

Par M. CHARMET Michel

Mme JOURNOUD Nathalie

Par M. ABEILLON Thibald

Étaient absentes

Mme CHOFFEL Marion

Commune de Sainte-Colombe

Mme DESCHAMPS Isabelle

Commune de Condrieu

Délégués Collège du secteur du versant du Gier

Délégués de Saint-Étienne Métropole

Était présent (à la Maison du Parc)

M. PORCHEROT Jean-Philippe

Était présente (via la visioconférence)

Mme MAGNAT Noëlie

Était représenté

M. SEUX Jean-François

Par M. PORCHEROT Jean-Philippe

Étaient absents

Mme FAYOLLE Sylvie

M. GUERIN Gérard

Délégués des Communes

Étaient présents (via la visioconférence)

M. CARCELES Pierre

Commune de Farnay

M. COMTE Brice

Commune de Sainte-Croix-en-Jarez

M. LACROIX Norbert

Commune de La Terrasse-sur-Dorlay

Était absent

M. FARA Bernard

Commune de La Valla-en-Gier

Délégués Collège des Villes Portes

Délégués de Saint-Étienne Métropole

Était présent (à la Maison du Parc)

M. FAVERJON Christophe

Était présente (via la visioconférence)

Mme PERRET Évelyne

Était représentée

Mme HALLEUX Roselyne

Par M. CHAMPANHET Bernard

Étaient absents

Mme DREVET Leslie

Mme LAFAY Françoise
M. VASSELON Gilbert
M. ZENNAF Kahier

Délégués des Villes portes

Étaient présents (via la visioconférence)

M. ALAMERCERY Yves	Commune de Saint-Chamond
M. CHAMPANHET Bernard	Commune d'Annonay
M. GALLOT Éric	Commune de Sorbiers
M. HAMMOU OU ALI Brahim	Commune de La Ricamarie
M. NUNEZ Dominique	Commune de L'Horme

Était représentée

Mme DEHAN Nathalie	Par M. HAMMOU OU ALI Brahim
--------------------	-----------------------------

Étaient absents

M CHANELIERE Julien	Commune de Rive-de-Gier
M. LETO Francesco	Commune de Lorette
Mme MICHAUD-FARIGOULE Christiane	Commune de Rochetaillée – Saint-Étienne
M. PENARD Christophe	Commune de Saint-Jean-Bonnefonds

Assistaient également à la réunion :

M. Claude BONNEL	Amis du Parc
Mme Chantal CHETOT (suppléante de Lisa FAVRE-BAC)	Commune de Pélussin
M. Patrick LAOT	CESER
Mme Élise REGNIER	DDT 42
M. Jean-Marc VERILHAC	Comptable public – Trésorerie de Saint-Étienne Municipale
Catherine BEAL, Nelly CHAMBOST, Sandrine GARDET, Axel MARTICHE, Marie VIDAL-CELARIER	Équipe du Parc

Le Président certifie que la convocation de tous les membres en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi.

Objet : Tarifs pour la vente des posters réalisés dans le cadre du programme « Atlas de la Biodiversité Communale » et pour la mise à disposition de la Caravane verte et bleue

Le programme « Atlas de la Biodiversité communale du Pilat » a permis la mise à jour et l'amélioration des connaissances sur la faune et la flore du Pilat tout en proposant aux habitants des temps de sensibilisation sur la biodiversité.

Ce programme a été financé par l'Office Français de la Biodiversité, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et les Départements du Rhône et de la Loire.

Ces financements ont permis la création de divers documents.

Parmi les documents accessibles au grand public, 2 livrets ont vu le jour : « Découvre la nature en famille » et « Colorie la nature ».

Un poster à destination du grand public a également été créé afin de montrer la beauté de la faune et de la flore du Pilat et pour donner envie d'agir en faveur de sa préservation. Ce poster pourrait être proposé à la vente.

Dans le cadre de la programmation 2019 du Contrat Vert et Bleu, le Parc a fait l'acquisition d'une caravane destinée à sensibiliser le grand public aux enjeux de connectivité écologique.

La caravane et la mobilisation de 2 animateurs sont proposées gratuitement aux communes couvertes par le Contrat Vert et Bleu. En revanche, les interventions sont payantes pour les communes hors zones à enjeu du CVB Grand Pilat, excepté pour celles où une action du CVB a été réalisée.

La Commission Biodiversité et Eau qui s'est réunie le 24 novembre a échangé sur ces tarifs.

Il est proposé un tarif de 3 euros pour le poster, de 656 € pour une animation « caravane » sur une demi-journée et de 1022 € pour la journée.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve les tarifs tels que proposés ci-dessus.

.....

Pour extrait certifié conforme
le 1^{er} décembre 2021,

Le Président,

Emmanuel MANDON